

Journalier(ère)
Services récréatifs
Poste occasionnel - Temporaire

RESPONSABILITÉS

Relevant du contremaître voirie et réseaux, le titulaire de ce poste se voit confier diverses tâches d'entretien au niveau des parcs, des espaces verts, des terrains de jeux, du Centre sportif J.-A.-Lemay (aréna) et de toutes surfaces sportives et récréatives (piscine extérieure, terrain de balle et de soccer, bâtiment soccer, etc.).

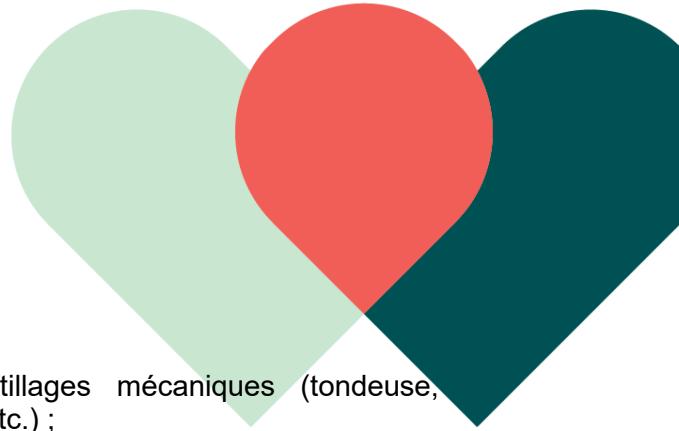
DESCRIPTION DU POSTE

Parcs, espaces verts et terrains de jeux

- Utilise et opère les équipements motorisés et véhicules de la Ville tels que camionnette, tracteur, tout-terrain, tondeuse frontale ;
- Utilise et opère les équipements d'entretien de la Ville tels que tondeuse, débroussailleuse, scie à chaîne et autres outils) ;
- Participe aux travaux d'entretien des parcs, espaces verts, terrains de jeux de la Ville, tels qu'identifiés au plan de travail du Service (tonte de gazon, ramassage de feuilles, nettoyage de détritus, ramassage des poubelles, etc.) ;
- Participe aux travaux de réparation et d'entretien des infrastructures des parcs, espaces verts et terrains de jeux (mobilier de parc, bâtiments, équipements sportifs, jeux extérieurs, etc.) ;
- Effectue l'installation et le démantèlement des bandes de patinoires extérieures, procède à l'enlèvement de la neige et à l'arrosage selon les disponibilités de l'horaire de travail et les conditions climatiques ;
- Assure l'entretien et le bon fonctionnement de la piscine municipale et de tous les bâtiments sportifs ;
- S'assure que l'état du plateau sportif est sécuritaire pour les utilisateurs ;
- Voit au respect et à l'application de la réglementation des différents plateaux sportifs.

Centre sportif J.-A.-Lemay (aréna)

- Utilise et opère les équipements motorisés et véhicules de la Ville (surfaceuse) ;
- Effectue les tâches nécessaires à l'entretien ménager du Centre sportif J.-A.-Lemay (aréna) ;
- Participe aux travaux d'entretien et de réparation des infrastructures intérieures et extérieures (menuiserie, peinture) ;
- Participe à la préparation, à l'entretien et à l'enlèvement de la glace ;
- Exerce une surveillance du Centre sportif J.-A.-Lemay et applique la réglementation ;
- Vérifie le bon fonctionnement de tous les systèmes mécaniques et informe son supérieur de tout bris ou malfonctionnement ;
- Accomplit toutes autres tâches connexes.



EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires ;
- Être habile à utiliser et opérer certains outillages mécaniques (tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse, coupe-bordure, etc.) ;
- Être habile à utiliser et opérer certaines machineries (tracteur, souffleur, tondeuse frontale, tout-terrain, etc.) ;
- Être capable d'utiliser et opérer une surfaceuse à glace (suite à une formation adéquate) ;
- Être habile à exécuter toutes sortes de travaux d'entretien extérieur et intérieur conformément aux directives ;
- Détenir un permis de conduire valide.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Type de poste : Poste occasionnel temporaire

La rémunération, l'horaire et les conditions de travail sont établis selon les modalités de la convention collective en vigueur.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae et une lettre de motivation par courriel : info@villegewindsor.qc.ca.